

Un mot de Daniel Panetto sur les jeux : FDJ et PMU



Ce bref mot pour vous donner quelques informations concernant les jeux en ce jour de reprise.

Côté Française des Jeux d'abord. Vous avez reçu un mot de la part de la Présidente Stéphane Pallez, qui vous indique les dispositions qui ont été prises dans cette période exceptionnelle. Notamment pour vous aider en cas de difficultés : je pense à la plateforme d'aide psychologique par exemple, qui vous permet de parler à un spécialiste si vous en éprouvez le besoin en cette période compliquée. Vous pouvez vous rapprocher de votre commercial pour en bénéficier.

Par ailleurs, la FDJ a suspendu la vente du jeu Amigo, comme vous l'aurez sans doute remarqué, du fait que celui-ci engendrait des stationnements de nos clients en point de vente.

Elle a souhaité aussi nous soutenir matériellement, grâce à un assouplissement des modalités de recouvrement. Il n'y aura ni suspension ni mise en demeure pour impayé pour les points de vente fermés : les montants dus ne seront perçus, de manière progressive, qu'après la reprise de l'activité. Grâce à ce dispositif ce sont près de 6000 détaillants qui ont pu être soutenus. Et pour les points de vente restés ouverts, la gestion des prélèvements aura été adaptée à la situation de chacun.

Enfin, pour rappel, la FDJ nous a aussi fourni des masques pour notre propre protection, qui arrivent actuellement dans nos points de vente. Je vous le rappelle, ces masques ne sont en aucun cas destinés à être mis en vente !

Côté PMU, c'est confirmé, les paris ont repris aujourd'hui. Nous avons travaillé par anticipation avec ses dirigeants pour nous y préparer en point de vente. Un mail vous a été envoyé au sujet de la reprise, et des appels directs sont en cours pour faire le point avec chacun d'entre vous.

Par ailleurs c'est très important, le PMU a souhaité prendre des mesures inédites et de grande ampleur pour nous accompagner dans cette situation exceptionnelle. Nous bénéficierons ainsi d'un doublement de notre commission (sur une période d'un mois et dans la limite de 10 000€) lorsque l'activité PMU est à nouveau possible dans l'établissement.

Egalement, pour ceux qui sont concernés par la prime de disponibilité, celle-ci sera versée de manière anticipée pour la période du 1er janvier au 14 mars 2020.

Le PMU a exceptionnellement étendu le délai de paiement des paris gagnants et chèques paris payables au 19 mars (date de suspension de l'activité) à 99 jours minimum, au lieu de 60 jours, afin de permettre à nos clients de se faire régler leurs récépissés en toute sérénité. Le programme des courses a été légèrement revu et les premières initiatives commerciales qui l'accompagneront devraient susciter la satisfaction des parieurs – je pense notamment à la tirelire de 500 000€ sur la course Quinté+ tous les samedis et dimanches de mai.

Afin de nous protéger au mieux, ainsi que nos clients, le PMU a aussi mis en place un dispositif sanitaire complet. Les paris ne sont possibles, pour le moment, que sur le Terminal : les bornes restent pour le moment fermées. Il ne nous sera pas possible de diffuser les courses en point de vente – pour des raisons évidentes liées au stationnement des parieurs. Enfin, vous recevrez un kit sanitaire au magasin.

Je remercie chaleureusement Stéphane Pallez, présidente de la FDJ, et Cyril Linette, directeur général du PMU, pour leur engagement à nos côtés. Ils nous prouvent à nouveau, dans ce contexte pourtant difficile, qu'ils sont des partenaires sur lesquels nous pouvons compter.

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) - [Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/un-mot-de-daniel-panetto-sur-les-jeux-fdj-et-pmu>